



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



# Bilan annuel de l'animation du DOCOB du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne

Bilan de l'animation 2018-2019



ZPS des Gorges de la Dordogne  
(FR7412001)

## REFERENCE DU DOCUMENT

DE PIERI A-S., VIRONDEAU A., ANDRE M. & RIOLS R. 2020. Animation du DOCOB du site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne : bilan de l'animation 2018-2019. 26 pp.

## REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personnes
Rédaction et relecture	Anne-Sophie DE PIERI, chargée de missions Natura 2000 (LPO Auvergne-Rhône-Alpes) Anthony VIRONDEAU, chargé de missions Natura 2000 (LPO Limousin) Mathieu ANDRE, chargé de missions Natura 2000 (LPO Limousin) Romain RIOLS, chargé de missions Natura 2000 (LPO Auvergne-Rhône-Alpes)

## STRUCTURES

### LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Adresse : 2bis rue du Clos Perret

63 100 Clermont-Ferrand

Tél : 04.73.36.00.02 / 06.80.72.15.12

Email : anne-sophie.depieri@lpo.fr

### LPO Limousin

Adresse : ZA du Moulin Cheyroux

87 700 Aixe-sur-Vienne

Tel : 05.55.32.20.23 / 07.81.59.04.72

Email : anthony.virondeau@lpo.fr

## CREDITS PHOTO

**Page de garde** : Anne-Sophie DE PIERI et Romain RIOLS

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b>	<b>4</b>
1. Le DOCOB ET LE SITE NATURA 2000	4
2. L'animation	4
3. Rappel des enjeux et des objectifs du docob	4
4. Missions de la structure animatrice	5
<b>GESTION DES ESPACES ET DES ESPECES</b>	<b>6</b>
1. Animation des contrats Natura 2000	6
1.1. Les forêts de pente	6
1.2. Les landes	7
1.3. Contrat pour création d'une mare à Beaulieu	7
1.4. Prise de contacts avec EDF	8
2. Accompagnement des PAEC	9
3. Animation de la charte Natura 2000	9
4. aire de nourrissage du Milan royal	10
5. Animation foncière	10
6. Projet ELEVE : Elevage Vétérinaire Environnement - Maîtrise du parasitisme des troupeaux en respectant l'environnement	10
<b>AMELIORATION DES CONNAISSANCES</b>	<b>14</b>
1. Mise à jour du DOCOB ET DU FSD	14
2. Suivi scientifique	14
2.1. Suivi des espèces à enjeux	14
2.2. Suivi des autres espèces	15
<b>COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION</b>	<b>16</b>
1. Mise à jour des outils de communication	16
1.1. Création / mise à jour d'outils de communication, media	16
1.1.1. Site web	16
1.1.2. Conception d'un guide des usagers au format vidéo	17
1.1.3. Diffusion du set de table	17
1.2. • Organisation de réunions d'information ou de manifestations	18
2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels	18
3. participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	18
4. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	19
5. Sorties « nature » de sensibilisation	19
<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</b>	<b>22</b>
1. Réunion des services de l'état	22
2. Mise à jour de l'outil SIN 2	22
3. Bilan annuel	22
<b>ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'EVALUATION D'INCIDENCE</b>	<b>23</b>
1. Puy-de-Dôme et Cantal (Auvergne)	23
2. Corrèze (nouvelle aquitaine)	24
<b>CONCLUSION</b>	<b>26</b>

# PREAMBULE

## 1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site Natura 2000 des Gorges de la Dordogne se situe dans la partie amont de cette rivière au patrimoine naturel et culturel bien connu. Il s'étend sur près de 46 000 hectares répartis sur trois départements : le Cantal, la Corrèze et le Puy-de-Dôme, et deux régions administratives, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine. Il concerne 63 communes. A vol d'oiseau, près de 80 kilomètres séparent les communes de Saint-Sauves-d'Auvergne (63) et d'Argentat (19), de l'extrémité nord-est à l'extrémité sud-ouest de la zone. Elle est constituée des gorges de la Dordogne et d'une partie de ses affluents, tels que le Chavanon, l'Auze et la Maronne. Elle inclut également une partie des plateaux environnants, formant un ensemble écologique cohérent comprenant espaces agricoles et forestiers, milieux ouverts et forêts de pente, zone de chasse et zone de nidification des espèces d'oiseaux patrimoniales. Les gorges, très encaissées, sont couvertes de forêts de feuillus. Elles constituent un patrimoine naturel et paysager remarquable, hautement symbolique de ce territoire.

## 2. L'ANIMATION

La structure porteuse est l'Etat, la présidence est assurée par le Sous-Préfet d'Ussel (19). L'animation est déléguée au groupement SEPOL – LPO Auvergne depuis 2012. A ce jour trois comités de pilotage ont eu lieu en décembre 2013, janvier 2016 et mars 2018. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la SEPOL est devenue délégation territoriale Limousin de la LPO (LPO Limousin), par fusion avec la LPO Corrèze et la LPO France. Puis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la LPO Auvergne (association locale LPO) est devenue LPO Auvergne-Rhône-Alpes (LPO Aura), association locale LPO, par fusion avec les LPO départementales de Rhône-Alpes.

## 3. RAPPEL DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS DU DOCOB

L'enjeu le plus fort est la présence des forêts de feuillus des pentes de la Dordogne. Un enjeu fort est l'existence, sur les plateaux bordant les gorges, d'une agriculture basée sur l'élevage et, dans une moindre mesure, la polyculture, agriculture peu intensive pour l'instant. Un enjeu fort est lié à la présence de landes, habitat peu représenté mais abritant des espèces rares et en déclin. Un enjeu considéré comme moyen concerne les milieux rocheux, où des dérangements peuvent intervenir mais qui, pour l'instant, ne sont pas soumis à des pressions excessives de type fréquentation. Un dernier enjeu, transversal, concerne tous les milieux et l'intégralité du site, et correspond à tous les projets d'aménagements ou manifestations dérangeantes pour les espèces, telles les lignes électriques.

Objectifs du Docob :

- ✓ **Intégrer les besoins écologiques de l'avifaune d'intérêt communautaire dans l'activité sylvicole**
- ✓ **Accompagner et valoriser une agriculture respectueuse de l'environnement**
- ✓ **Maintenir et restaurer des zones de landes par un retour de certaines activités humaines**

- ✓ **Intégrer les besoins écologiques de l'avifaune d'intérêt communautaire dans l'aménagement du territoire**
- ✓ *Porter à connaissance les informations du site Natura 2000 aux usagers*
- ✓ *Valoriser le patrimoine naturel souvent méconnu et porter à connaissance les pratiques respectueuses de ce patrimoine*
- ✓ *Améliorer les connaissances du site*
- ✓ *Suivre, évaluer le déroulement du Docob*
- ✓ *Veiller à une bonne conduite des actions du Docob*

## 4. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

La structure animatrice est chargée de :

- ✓ promouvoir le DOCOB et les outils contractuels ;
- ✓ rechercher des signataires potentiels de contrats ;
- ✓ animation de la charte ;
- ✓ suivi des zones et espèces à enjeux ;
- ✓ assistance technique aux services de l'Etat pour les études d'incidences N2000 ;
- ✓ sensibilisation et communication sur le site ;
- ✓ participation à la réunion annuelle du comité de pilotage pour présenter les résultats des actions menées et valider celles à venir ;
- ✓ établissement d'un rapport annuel d'activités en s'appuyant sur les indicateurs de suivi de SUDOCO ;
- ✓ mise à jour de l'outil informatique SUDOCO ;
- ✓ diminuer les impacts néfastes sur les rapaces dans le cadre de programme de lutte ou piégeage contre les espèces indésirables.

## 1. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

En Corrèze, un suivi des contacts en cours a été réalisé mais n'a pu aboutir au dépôt de contrat. L'incertitude sur les délais de paiement des contrats impacte négativement l'intérêt des porteurs de contrat potentiels.

En Auvergne, dans la continuité du travail réalisé début 2018, les efforts de contractualisation se sont principalement portés cette année sur les zones ayant un intérêt pour les rapaces forestiers de la Directive Oiseaux : les forêts de pente comme site de reproduction et les landes comme zones de chasse.

### 1.1. Les forêts de pente

Sur les 119 propriétaires contactés début 2018, nous avons obtenu 19 réponses sous différentes formes. Ce chiffre peut paraître assez peu, mais il reflète tout de même un bon taux de réponse si on le compare au taux de réponse que l'on a pu observer en Auvergne avec le même type de démarche.

Parmi ces réponses nous avons reçu trois lettres, quinze contacts par téléphone et seulement un mail. Les réponses à huit propriétaires ont pu être apportée immédiatement. Ils ont été redirigés vers d'autres structures comme le Conservatoire du Littoral lorsque les parcelles à vendre étaient dans le périmètre de préemption associé au lac de Bort-les-Orgues, ou le Conservatoire des espaces naturel d'Auvergne, lorsque les parcelles pouvaient être considérées comme des forêts anciennes.

Les onze autres propriétaires ont été rencontrés au cours de l'année 2019, dont huit sur l'animation concernée par le présent bilan.

Dans l'ensemble beaucoup de propriétaires étaient intéressés par l'outil contrat Natura 2000 forestier dans le but de maintenir des boisements sénescents. L'ensemble des parcelles a donc fait l'objet d'une visite. Il s'avère cependant que malgré la bonne volonté des propriétaires, aucune parcelle n'est parvenue à satisfaire l'ensemble des critères permettant de mettre en place ledit contrat. Certaines parcelles dans les forêts de bas de pentes ne remplissent pas la condition principale d'accessibilité pour la mise en place de ce contrat. Mais au final c'est principalement la taille de ces parcelles qui a été un frein à la signature de ceux-ci. En effet de nombreuses parcelles, par leur taille et la nature des arbres qu'elle contiennent, n'auraient pu excéder un contrat de 2 000€. Au vue du temps d'instruction pour ce genre de dossiers, que ce soit pour les animateurs ou les services de l'Etat, ces contrats n'ont pas été retenus.

De manière générale, sur le territoire des Gorges de la Dordogne, l'une des problématiques concernant la mise en place de contrats Natura 2000 reste le morcelage parcellaire. En effet les propriétaires (hors agriculteurs et exploitants forestiers) sont souvent propriétaires de peu de parcelles et/ou de parcelles de petite taille, ce qui limite les possibilités de contrats. Pour de nombreuses parcelles, le nombre de propriétaire est important et souvent issu de lègues successifs avec de nombreux propriétaires n'habitant pas la région et/ou ne connaissant pas réellement leurs parcelles. L'ensemble de ces critères tend à complexifier le dépôt de

contrats forestiers dans l'objectif de maintenir des boisements forestiers. Pour les autres contrats, c'est la condition de devoir avancer l'argent avant un remboursement (dont le délai peut-être assez long) qui freine cette mise en œuvre.

## 1.2. Les landes

Pour rappel, en 2017, nous sommes partis du principe que les landes les plus intéressantes sont celles qui existent de manière historique sur le site. En dehors des landes déjà identifiées dans le DOCOB, aucune autre recherche cartographique n'a été effectuée. Nous avons fait une vérification cartographique des 300 zones de landes identifiées en Auvergne. Après vérification cartographique, 249 zones (32 dans le Puy-de-Dôme et 217 dans le Cantal) semblent encore être occupées par des landes pour une superficie de 363,20 ha (55,27 ha dans le Puy-de-Dôme et 307,93 ha dans le Cantal).

Au vu de nos objectifs de gestion via des contrats Natura 2000, les visites de terrain se sont faites sur toutes les parcelles de cette liste ayant une superficie supérieure à 1 ha. Nous avons également sélectionné des zones plus petites lorsque celles-ci étaient très proche d'autres zones (plusieurs petits « patchs » de landes au sein du même secteur). Cela représente 52 zones (19 dans le Puy-de-Dôme et 33 dans le cantal), pour une superficie de 105,24 ha (48,12 ha dans le Puy-de-Dôme et 57,12 ha dans le cantal). Nous avons exclu de notre recherche toutes les landes sous les lignes moyenne et haute tension qui font l'objet d'une gestion bien définie par la réglementation et où il n'est pas souhaitable de chercher à attirer plus de rapaces ou d'autres oiseaux (risque de collision).

Dans la continuité du travail initié sur la période 2017-2018 sur les landes, nous avons réalisé les prospections de terrain afin d'identifier les landes les plus intéressantes pouvant faire l'objet d'un contrat Natura 2000. Ces prospections ont débuté au cours du printemps 2019 afin de pouvoir évaluer l'intérêt du milieu en période de reproduction des oiseaux. Lors de ces visites, leur potentiel de restauration via les outils de contractualisation a été évalué. La suite des prospections se poursuivra au cours de l'été sur le temps de l'animation 2019-2020. Un rapport détaillant l'ensemble des résultats de cette recherche sera rédigé fin 2019-2020 et sera joint au prochain bilan.

## 1.3. Contrat pour création d'une mare à Beaulieu

Le contrat porté par M. HUSSER à Beaulieu pour la création de mare et qui a été déposé en 2017, n'a pas été mis en œuvre cette année car l'outil de paiement des contrats OSIRIS n'est toujours pas opérationnel et ce particulier ne souhaite pas faire patienter l'entreprise locale qui intervient trop longtemps avant le paiement, pour ne pas la mettre en difficulté. Les travaux sont donc reportés à l'hiver 2019-2020 si les outils de paiement sont opérationnels à ce moment.

## 1.4. Prise de contacts avec EDF

Parmi les contacts que nous avons pris dans le cadre des courriers envoyés début 2018, une démarche avec l'entreprise EDF est en cours de réalisation. En effet, suite à la construction du barrage de Bort-les-Organes, EDF est devenu propriétaire d'environ 800 hectares de forêt sur et aux alentours du site Natura 2000. Après la rencontre de plusieurs interlocuteurs, nous avons convenu de réaliser une étude sur les parcelles leur appartenant sur le site pour envisager la mise en œuvre des différents outils de contractualisation sur leurs propriétés. Il est donc prévu sur l'animation 2019-2020 de faire une visite sur ces sites et de rédiger un rapport sur chacune de parcelle pour leur présenter l'outil le plus adapté.

## 2. ACCOMPAGNEMENT DES PAEC

Au cours de l'animation 2018-2019, aucune action n'était prévue et n'a été réalisée côté auvergnat.

Sur la partie corrézienne, la LPO Limousin poursuit les tentatives de mise en place de MAEc en lien avec le PAEc du PNR Millevaches, sur la partie nord de la ZPS : communes d'Aix, Saint-Etiennes-aux-Clos, Merlines, Monestier-Merlines et Confolent Port-Dieu. Une réunion de travail avec le PNR s'est ainsi déroulée le 25 octobre 2018. Pour l'instant, aucun exploitant n'a souhaité donner suite malgré le travail de communication effectué l'année précédente. Les efforts d'animation se sont donc portés sur l'organisation d'une journée de formation sur la gestion des haies le 7 mars 2019, présentée dans ce bilan.

## 3. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Cette année d'animation a été marquée par la contractualisation de deux nouvelles chartes Natura 2000 :

- Sur la commune d'Arches pour trois parcelles et un total d'un peu plus de 4 ha.
- Sur la commune de Savennes pour seize parcelles et un total de 23 ha.

Ces chartes font suite aux contacts engagés avec les propriétaires forestiers début 2018. Un travail en collaboration étroite avec l'ONF a été entamé afin de signer la charte Natura 2000 sur l'ensemble des forêts domaniale gérée par l'ONF dans le Puy-de-Dôme et le Cantal.

En Corrèze, des chartes sont toujours en préparation sur de nouveaux sites acquis par le CEN Limousin pour un total de 44 parcelles et 73,7 hectares situées dans le secteur des gorges de la Maronne.

## 4. AIRE DE NOURRISSAGE DU MILAN ROYAL

L'aire de nourrissage réalisée par la LPO Limousin s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) milan royal et de l'animation de la zone Natura 2000 (aire située dans la ZPS). Elle est localisée sur la commune de Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, au lieu-dit Les Rochers. Elle est constituée d'une plateforme surélevée pour le dépôt de découpe de boucherie, d'une clôture grillage avec clôture électrique, et d'un observatoire pouvant accueillir 5 à 8 personnes. Les règles en vigueur sont respectées. Un panneau d'information est situé sur la place du village. La mise en fonctionnement a eu lieu le 3 février 2017. La placette est alimentée en période hivernale, lorsque les ressources alimentaires sont limitées pour les milans royaux. Elle a permis la fixation d'un dortoir hivernal de milans royaux à proximité, constitué d'une vingtaine d'individus. Dans le cadre de Natura 2000, pendant la période couverte par le présent bilan, une visite de l'aire de nourrissage a été réalisée pour des représentants du service en charge de l'environnement de la DDT Corrèze le 14 juin 2018. La gestion courante est effectuée dans le cadre du PNA milan royal.

## 5. ANIMATION FONCIERE

Les contacts entre la LPO Limousin et le CEN Limousin, devenu CEN Nouvelle Aquitaine (CEN NA) en cours d'année, se poursuivent. La politique d'acquisition foncière du CEN NA est très dynamique sur la ZPS des Gorges de la Dordogne. La LPO Limousin joue un rôle de relai de l'information concernant les zones à enjeux (connaissances naturalistes) mais aussi les propriétaires intéressés par la vente de leurs parcelles.

Les contacts de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes avec le CEN Auvergne et le Conservatoire du littoral se sont poursuivis cette année. Ils ont été particulièrement nombreux du fait des courriers envoyés début 2018 et du nombre important de propriétaires soit qui souhaitent vendre des parcelles dans le périmètre de préemption du Conservatoire du littoral au titre du Lac de Bort-les-Orgues, soit qui souhaitent vendre des parcelles forestières pouvant rentrer dans le programme d'acquisition des vieilles forêts du CEN.

Le nouveau salarié s'occupant de l'acquisition pour le Conservatoire du littoral a été rencontré, notamment pour aborder les grandes orientations de gestion des parcelles acquises et veiller à ce qu'elles soient compatibles avec les enjeux et objectifs portés par la politique Natura 2000.

## 6. PROJET ELEVE : ELEVAGE VETERINAIRE ENVIRONNEMENT - MAITRISE DU PARASITISME DES TROUPEAUX EN RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre d'actions non contractuelles correspond également à la mise en place d'une démarche mutualisée pour l'élaboration de l'étude des différentes méthodes de prophylaxie et des impacts sur l'entomofaune et ses prédateurs comme cela avait été présenté dans le dernier rapport d'exécution. Ce projet

visé à accompagner les vétérinaires et les agriculteurs dans une nouvelle démarche de gestion raisonnée du parasitisme des troupeaux dans l'objectif de diminuer l'impact des molécules antiparasitaires utilisées sur les oiseaux et les chauves-souris (en tant que prédateurs de coléoptères coprophages). Ce programme est donc décliné sur la quasi-totalité des sites Natura 2000 à enjeux oiseaux côté Auvergne.

Le début d'année 2018 s'est principalement concentré sur la recherche de financements pour permettre d'atteindre les 100% de financements. Les financeurs du projet sont donc :

Réponse « appel à initiatives » AE Loire Bretagne
Réponse « appel à initiatives » AE Adour Garonne
Natura 2000
PNA Pies-grièches
Interprofession Saint-Nectaire
Auto financement éleveurs
Auto financement profession vétérinaires
Fondation Humus
Interprofession St-Nectaire

La LPO a aussi déposé des demandes de subventions auprès d'autres structures qui n'ont pas souhaité soutenir le projet :

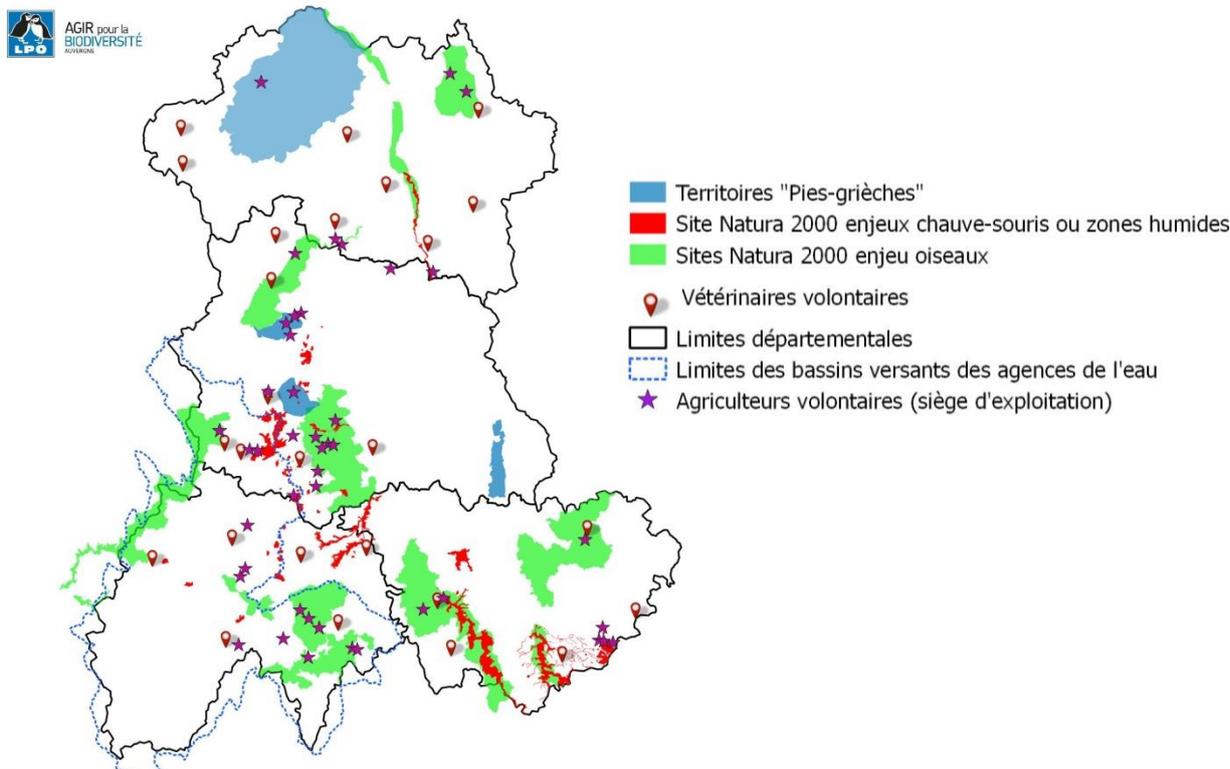
Groupe Suez
EDF
DRAAF
Région AURA
Comité environnemental pour la protection de l'impluvium de Volvic
Divers (coop laitières, Tinel, Covidio, ...)

Pour rappel et afin de faciliter la prise de contact avec les éventuelles partenaires une fiche technique a été rédigée, elle est disponible [ici](#).

Une fiche explicative à destination des animateurs Natura 2000 et PNA a été produite, elle est disponible [ici](#).

Afin de faciliter le recrutement des agriculteurs, un nouveau flyer explicatif a été produit, il est disponible [ici](#).

2018 est donc la première année de mise en œuvre des actions de ce projet. Pour lancer cette mise en actions, un comité de pilotage a eu lieu le 8 février 2018. Ce comité de pilotage a notamment permis de faire le point sur le recrutement des éleveurs. A cette date tous les éleveurs étaient en passe d'être recrutés, la carte suivante précise leur répartition :



Pour la ZPS des gorges de la Dordogne, 2 exploitations ont été suivies avec un vétérinaire du Cabinet de la-Tour-d'Auvergne, il s'agit de :  
 GAEC ROMA GOIGOUX à Tauves,  
 GAEC de la Beautourne à Tauves.

Les premières visites d'élevages ont eu lieu le 22 et 23 mars ainsi que le 12 avril sur ces cinq exploitations. Cette première visite menée par un animateur Natura 2000 et un vétérinaire a pour but de caractériser l'élevage en remplissant un questionnaire précis. Un calendrier de pâturage est laissé à l'éleveur pour suivre finement les pratiques mises en place durant l'année, ainsi que les traitements antiparasitaires utilisés.

Enfin, au mois de mai, des piégeages de coléoptères coprophages ont été réalisés par la LPO pour mettre en place un indicateur de suivi du projet EleVE basé sur l'abondance et la biomasse de ces insectes. Ces



Figure 1 : entretien éleveur, vétérinaire et animateur N2000

piégeages ont été mis en place sur 11 élevages, qui ne font pas parti du site des gorges de la Dordogne. Ces piégeages seront reconduits au mois de juillet et au mois de septembre pour enfin être analysés.

L'année 2019 a été marquée par l'accompagnement des éleveurs par les animateurs Natura 2000 et les vétérinaires dans la gestion de leur exploitation en termes de parasitisme par rapport au diagnostic réalisé en 2018. Le bilan complet des actions menées entre 2017 et 2019 sera rédigé fin 2019 et joint au prochain rapport.

# AMELIORATION DES CONNAISSANCES

## 1. MISE A JOUR DU DOCOB ET DU FSD

Le Docob et le FSD n'ont pas nécessité de mise à jour sur la période 2018-2019. Une importante mise à jour du FSD avait été effectuée l'année précédente à la demande de la DREAL Limousin. L'acquisition continue de connaissances à travers le suivi scientifique est le socle des futures mises à jour.

## 2. SUIVI SCIENTIFIQUE

### 2.1. Suivi des espèces à enjeux

Le suivi scientifique est une action très importante dans l'animation du Docob. Avant tout, il constitue une veille sur les espèces à enjeux. Mais il permet également de bien identifier les espaces à enjeux, démarche essentielle dans l'animation d'une zone Natura 2000 aussi étendue (80 kilomètres de long). Enfin, il sert de base aux informations et avis transmis par les structures animatrices dans leur mission d'assistance et de conseils dans le cadre de projets sur le site (évaluation d'incidences Natura 2000 en particulier).

Le calendrier du suivi ornithologique de la ZPS est calqué sur la reproduction des espèces, qui débute pour l'essentiel en mars et se termine en septembre. Le temps de traitement et de synthèse des données conduit à une disponibilité des résultats en fin d'année. En raison d'un bilan rendu à l'automne, les résultats de l'année 2018 avaient pu être intégrés dans le précédent bilan. La méthode et les résultats font toutefois l'objet d'un rappel dans les paragraphes suivants.



Figure 2 : ZPS à Saint-Martin-la-Méanne – LPO Limousin : A. Virondeau

Comme les années précédentes, les prospections de terrain menées en 2018 ont porté sur les espèces aux enjeux les plus forts, et particulièrement sur l'aigle botté. Le milan royal dispose déjà d'un suivi sur une zone échantillon des gorges de la Dordogne dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions, en Corrèze et dans le Cantal. Par ailleurs, cette espèce se reproduit précocement, ce qui implique que des prospections spécifiques au milan royal ne permettent pas d'obtenir de bonnes informations sur l'aigle botté et le circaète. Le suivi de l'aigle botté permet d'obtenir aussi des résultats sur le circaète et secondairement sur le milan royal, espèce pour laquelle s'ajoutent les données du plan d'action régional. La zone à prospector étant immense, les secteurs sont répartis entre la LPO Auvergne et la LPO Limousin. La LPO Auvergne couvre le nord de la ZPS et la LPO Limousin le sud, l'objectif étant de se rejoindre au centre de la ZPS. Cependant, certains secteurs ne peuvent être inventoriés faute de temps : gorges du Chavanon, de l'Auze et de la Maronne, affluents de la ZPS. L'approche développée est de suivre les mêmes secteurs année après année, afin de pouvoir suivre l'évolution. Les résultats du suivi 2018 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous, en nombre de territoires occupés.

Nb de territoires occupés	Aigle botté	Milan royal	Circaète
Cantal	2	6	0
Corrèze	12	10	3
Puy-de-Dôme	5	2	2
Total	19	16	5

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des résultats de l'analyse des photographies aériennes

## 2.2. Suivi des autres espèces

Les bases de données de la LPO Auvergne et de la SEPOL permettent de récolter les données des autres espèces d'intérêt européen de la zone Natura 2000, qu'elles soient issues des prospections menées dans le cadre de Natura 2000 (rapaces forestiers) ou dans un autre cadre. Des projets de synthèse de ces données sont en cours. Toutefois le temps d'animation disponible n'a pas permis de finaliser de synthèse sur ces autres espèces au cours de l'année écoulée. D'autres missions d'animation ont été jugées prioritaires cette année.

# COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION

## 1. MISE A JOUR DES OUTILS DE COMMUNICATION

### 1.1. Création / mise à jour d'outils de communication, media

#### 1.1.1. Site web

Le site web de la plateforme de l'ATEN : gorgesdeladordogne.n2000.fr a été mis à jour régulièrement. Six actualités ont été publiées au cours de l'année (mai 2018 à juin 2019) :

Le site permettant l'analyse statistique des visites sur le site internet des gorgesdeladordogne.fr a été mis à jour et opérationnel en janvier 2019. Les statistiques suivantes ne concernent donc que la période de janvier à mai. Il y a eu 377 visites pendant la période et 79 téléchargement de documents.

Figure 3 : Evolution du nombre de visite journalières

Évolution sur la période



### 1.1.2. Conception d'un guide des usagers au format vidéo

Dans le cadre de la réalisation d'un guide des bonnes pratiques à destination des usagers du territoire, un partenariat a lieu entre les animateurs de la zone Natura 2000 des Gorges de la Dordogne et de la zone des Gorges de la Truyère (Cantal), à savoir la LPO Auvergne, la LPO Limousin et la communauté de communes de Pierrefort-Neuvéglise. L'objectif est de réaliser une série de films courts sur des thèmes complémentaires. La LPO Auvergne avait conçu et réalisé la première vidéo, ciblant les habitants de la zone Natura 2000 et les actions que ces derniers peuvent mettre en œuvre pour préserver la biodiversité. Les deux vidéos suivantes sont toujours en préparation. Elles portent sur le thème de la randonnée (Pierrefort-Neuvéglise) et sur le thème des loisirs motorisés (LPO Limousin).

Au vu du résultat de la première vidéo et des possibilités de réalisation de ces vidéos par un professionnel pour un rendu optimal, il a été décidé de faire reprendre la première vidéo par un professionnel et de lui faire réaliser les deux autres sur le même modèle. L'année 2019 a été consacré à la recherche, la sélection et de nombreuses réunions avec ce prestataire. Nous l'avons également accompagné sur le site Natura 2000 afin de réaliser les prises de vue photos, vidéo et en drone du site pour un meilleur rendu. Nous avons réalisé plusieurs sorties et séances de tournage afin de mettre en mouvement les situations décrites dans les vidéos (rédaction des textes et création des story board réalisées sur l'animation des années précédentes).

**Budget des 4 vidéos :** 8 695€. Ce budget est partagé entre les trois structures animatrices (LPO limousin, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, communauté de communes de Pierrefort-Neuvéglise. Soit un budget de 5 796,66€ sur les animations du site ZPS des Gorges de la Dordogne.

Sur l'animation 2018-2019, un premier versement de 2 898,33€ a été effectué au prestataire.

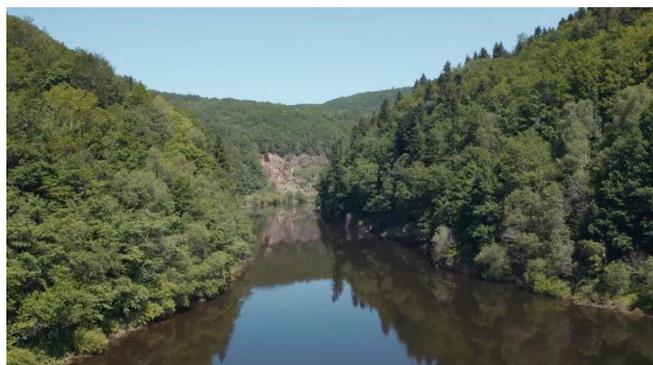


Figure 4 : ZPS des Gorges de la Dordogne en survol en drone au-dessus de la Dordogne

### 1.1.3. Diffusion du set de table

Cette année encore la diffusion des sets de table a été organisée à Bort-les-Orgues et Mauriac pour les différents restaurateurs du site. Cette action permet grandement de faire connaître le site aux locaux comme aux visiteurs de passage. Nous avons eu de nombreux retours positifs de la part des restaurateurs qui, chaque année, sont de plus en plus nombreux à vouloir en commander. Cette année c'est 77 500 exemplaires qui ont été distribués à 26 restaurateurs. Le budget pour cette action représente 2 301,60€.

## 1.2. • Organisation de réunions d'information ou de manifestations

Le 7 mars 2019, une formation au lycée de Neuvic à destination des agriculteurs et des élèves de BTS GPN (gestion et protection de la Nature) a été organisée par les structures animatrices. Deux agriculteurs du site étaient présents lors de cette formation. Cette prestation a été réalisée par l'association Mission Haies Auvergne.



Elle s'est déroulée en deux temps. Une première partie en salle a permis la présentation du rôle et des avantages agroécologiques de la haie d'une part, puis le traitement de la ressource en bois qu'elle pouvait constituer et ses multiples valorisations possibles (agricoles, financières...).



Dans un second temps, une visite des parcelles appartenant au lycée a eu lieu, et l'étude des haies et arbres de la parcelle a été réalisée. Ce cas pratique a permis aux élèves de mettre en application les connaissances acquises auparavant, et aux agriculteurs de poser des questions techniques concernant leurs propres parcelles.

Cette formation a été préparée et financée dans le cadre de l'animation Natura 2000, inclus la prestation de la Mission Haie Auvergne dont le montant était de 900 €.

## 2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

Les contacts avec les structures partenaires se sont poursuivies. Les contacts avec EDF sur la gestion de parcelles forestières ont été mentionnés ci-dessus. La LPO Limousin a répondu à l'invitation d'EDF pour la réunion de bilan annuel de l'activité des barrages de la Dordogne, le 24 janvier 2019 au barrage du Chastang (19). Le partenariat avec le lycée agricole (LEGTA) de Neuvic (19) se poursuit également. Parallèlement au déroulement de la formation haies détaillée précédemment, la LPO Limousin a effectué une présentation sur le thème de Natura 2000 aux lycéens inscrits dans la filière sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), en classe, le 13 septembre 2018.

## 3. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

En Corrèze, plusieurs sujets ont mobilisé la LPO Limousin. L'association dispose d'un bureau dans la maison du département à Mercoeur, mis à disposition par le conseil départemental. L'organisation de journées Portes Ouvertes a été l'occasion de réaliser une présentation grand public sur Natura 2000, à proximité immédiate de la ZPS des Gorges de la Dordogne, le 10 octobre 2018. Egalement en Xaintrie, un projet de Réserve Naturelle Régionale (RNR) est porté par le CEN NA dans les Gorges de la Maronne, dans le secteur des Tours de Merle. La mise en place d'une RNR et les zones Natura 2000 sont des outils qui se complètent bien, et ce projet serait très favorable à la conservation des espèces d'intérêt européen de la ZPS des Gorges de la Dordogne. La LPO Limousin a participé à une première réunion de travail sur le sujet le 15 novembre 2018. Enfin, la LPO Limousin a participé à une réunion visant à préciser les enjeux et sensibilité environnementale d'un projet de spectacle de sons et lumière dans la ZPS, plus précisément aux Tours de Merle, le 18 avril 2019 à Saint-Geniez-ô-Merle.

#### 4. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

La LPO Limousin a participé au comité de pilotage de la ZSC de la Vallée de la Cère le 20 mars 2019, puis au comité de pilotage de la ZSC de la Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents le 28 mai 2019 à Tulle.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes a participé à la journée des animateurs Natura 2000 du Cantal qui s'est tenue le 9 juillet 2018. De nombreux sujets d'actualité ont été abordés et notamment le paiement prochainement possible des contrats déjà acceptés, la nouvelle programmation des contrats à partir de 2021 et les difficultés rencontrées par les animateurs à promouvoir ces outils en fonction des territoires.

#### 5. SORTIES « NATURE » DE SENSIBILISATION

Plusieurs animations / sorties ont été réalisées dans le cadre de Natura 2000 Gorges de la Dordogne au printemps 2019. La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est intervenue auprès de trois écoles sur le territoire « Gorges de la Dordogne ».

Deux interventions ont eu lieu le 08 avril 2019 : une à l'école de Bagnols (10 élèves de CP-CE1-CE2) et la seconde à l'école de Larodde (14 élèves de CM1-CM2). Enfin, deux classes de l'école de Lanobre ont participé à une séance d'animation sur les oiseaux le 16 mai 2019.

L'objectif des interventions est de faire découvrir l'environnement à proximité de l'école à travers une thématique nature (les oiseaux, la rivière, le paysage...). Cette année, toutes les classes ont souhaité aborder la thématique oiseaux.



Observation des oiseaux sur la commune de Lanobre, 16 mai 2019. Classe des CM1-CM2.  
©ecolelanobre

Les séances d’animation se sont déroulées en alternance en classe et sur le terrain proche de l’école.

Date	Thèmes	Structure animatrice	Ecole concernée niveau classe	Nb de classes	Nb d’enfants
08/04/2019 (matinée)	Découverte de la biodiversité – les Oiseaux	LPO	Ecole de Bagnols	1	10
08/04/2019 (après-midi)	Découverte de la biodiversité – les Oiseaux	LPO	Ecole de Larodde	1	14
16/05/2019 (journée)	Découverte de la biodiversité – les Oiseaux	LPO	Ecole de Lanobre	2	36
<b>TOTAL de classe et nombre d’enfant sensibilisé</b>				<b>4</b>	<b>60</b>

**Tableau 2 : Bilan des animations scolaire sur le site**

La LPO Auvergne a également programmé une sortie grand public intitulée « Les Oiseaux des gorges de la Dordogne » qui s’est déroulée le 14 avril 2019 sur la commune de Lanobre. 7 personnes ont participé à cette sortie. Une affiche distribuée dans les offices de tourisme ainsi qu’un communiqué de presse ont été réalisés afin de relayer la sortie. La LPO Auvergne-Rhône-Alpes a également diffusé sur son site [www.lpo-auvergne.org](http://www.lpo-auvergne.org).

Date	Thèmes	Structure animatrice	Nb personnes
14/04/2019	Les oiseaux des gorges de la Dordogne	LPO AUVERGNE-RHONE-ALPES	7

**Tableau 3 : Bilan sortie grand public sur le site**

Venez découvrir

# LES OISEAUX DES GORGES DE LA DORDOGNE

DIMANCHE 14 AVRIL - DE 9H À 12H30



Départ de Lanobre  
Balade de 7 km  
Bon marcheur à partir de 7 ans  
Prévoir chaussures de marche

Inscription : 07 77 82 88 29



Affiche sortie : les oiseaux des gorges de la Dordogne

AGIR pour la BIODIVERSITÉ  
auvergne-rhône-alpes

Communiqué de presse - 3 avril 2018

## Sorties de la semaine : 8 au 14 avril

### Dans l'Allier...

Sortie sur la Réserve du Val de Loire Bourbonnais

**Samedi 13 avril**  
13h15  
Départ Moulins  
Saint-Martin-des-Lais  
Balade nature

**Point de RDV :**  
13 h 15 à l'Espace Nature du Val d'Allier à Moulins  
14 h parking Eglise de Saint Martin des Lais

**Infos et réservations :**  
06 85 59 76 70

**Structure organisatrice :**  
Groupe local LPO Moulins

Les bénévoles de Moulins vous invitent à partir découvrir la Réserve Naturelle Régionale du Val de Loire Bourbonnais. Les méandres des Germaines sont un espace exceptionnel de dynamique fluviale. Le lit de la Loire s'y déplace sans cesse en créant un environnement unique où cohabitent de nombreuses espèces botaniques et animales, telles les sternes, cigognes blanches, guépions d'Europe.



*Guépion d'Europe - Jacques Lombardy*

### Dans le Cantal...

Oiseaux des Gorges de la Dordogne

**Dimanche 14 avril**  
9h  
Lanobre  
Sortie amétho

**Point de RDV :**  
9h école de Lanobre

**Infos et réservations :**  
07 77 82 88 29  
matthieu.clement@lpo.fr

**Structure organisatrice :**  
LPO Auvergne-Rhône-Alpes  
Programme Natura 2000

La LPO vous propose une sortie de découverte des oiseaux entre plateaux et gorges avec vue sur le Château de Val.

Balade de 7 km et 200 m de dénivelé. Bon marcheur à partir de 7 ans - Prévoir chaussures de marche



*Gorges de la Dordogne - LPO Auvergne*

**CONTACT PRESSE**  
Laëtitia DUROLIX - Chargée de communication  
TÉL 07 76 01 26 57 - laetitia.duroux@lpo.fr

LPO Auvergne-Rhône-Alpes - Délégation territoriale Auvergne  
2 bis rue du Clos-Perret - 63 100 Clermont-Ferrand  
TEL 04 73 36 39 79 - Mail : auvergne@lpo.fr

Communiqué de presse du 03 avril 2019

## 1. REUNION DES SERVICES DE L'ETAT

La LPO Limousin a représenté la zone Natura 2000 ZPS des Gorges de la Dordogne au premier séminaire Natura 2000 de Nouvelle Aquitaine, les 8 et 9 novembre 2018 à Ronces-les-Bains (17). Une réponse a également été apportée à la sollicitation de la DREAL NA sur les suivis scientifiques menés sur les zones Natura 2000 (20/07/2018).

## 2. MISE A JOUR DE L'OUTIL SIN 2

Le contrôle et la mise à jour des informations élémentaires sur l'outil SIN2 a été effectué en septembre 2018, comme demandé par les services de la DREAL Nouvelle Aquitaine.

## 3. BILAN ANNUEL

Le bilan annuel est l'objet du présent document.

# ASSISTANCE AU DISPOSITIF D'ÉVALUATION D'INCIDENCE

Le volet d'assistance technique constitue un axe important du travail d'animation, qui vient en soutien du volet règlementaire du dispositif Natura 2000. Les demandes arrivant de façon aléatoire et s'inscrivant dans des démarches administratives nécessitant des délais de réponse raisonnables, ce travail nécessite une disponibilité constante. Les informations et avis techniques formulés par les structures animatrices concernent des projets soumis à évaluation d'incidences, ainsi que des opérations non soumises à évaluations d'incidences nécessitant le même type d'assistance : Plans Simple de Gestion pour les forêts privées, travaux d'entretien des barrages hydro-électriques, aménagements ONF, etc. Les tableaux ci-dessous résument les contacts qui ont abouti à une réponse technique des animateurs dans le cadre de tels dossiers.

## 1. PUY-DE-DOME ET CANTAL (AUVERGNE)

Sources des demandes	Projet	Date
<b>ONF</b>	Coupes forestières et débardages	05/06/2018
<b>Organisateurs</b>	Montée historique de Larrodes	14/06/2018
<b>Organisateurs</b>	Randonnée des Phacochères	12/07/2018
<b>CRPF</b>	Instruction d'un PSG sur Larrodes	18/09/2018
<b>Maire de Saint-Pierre</b>	Vidange du plan d'eau de Saint-Pierre	19/09/2018
<b>ONF</b>	Coupes forestières et débardages	20/09/2018
<b>Propriétaire privé</b>	Coupes forestières et débardages sur la commune d'Avèze	28/09/2018
<b>Propriétaire privé</b>	Coupes forestières, débardages et franchissement de la Dordogne sur la commune de Messeix	04/10/2018
<b>EDF</b>	Travaux de sécurisation d'une falaise (barrage de Bort-les-Orgues)	17/10/2018
<b>Organisateurs</b>	Hard defi tour : randonné en motos	22/10/2018
<b>ONF</b>	Elargissement d'une piste de débardage à Larrodes	19/10/2018
<b>Organisateurs</b>	Team full gaz	12/03/2019
<b>DDT</b>	Piste d'accès pour plateforme de grutage – barrage de marèges	13/03/2019
<b>DDT</b>	Plateforme de dépôt	14/03/2019
<b>Organisateurs</b>	Boulet aventure	29/03/2019
<b>Organisateurs</b>	Aquaterra	26/04/2019
<b>Organisateurs</b>	Randonnées moto CCAS	26/04/2019
<b>Organisateurs</b>	Création de sentiers - Tauves	29/04/2019
<b>Propriétaire privé</b>	Gestion de parcelles forestières	06/05/2019
<b>Monnaie france</b>	Peinture des lignes aériennes RTE	09/05/2019
<b>Propriétaire privé</b>	Construction d'un bâtiment agricole	15/05/2019

Tableau 4 : dossiers d'évaluation d'incidences ou d'assistance technique dans le Cantal et le Puy-de-Dôme.

## 2. CORREZE (NOUVELLE AQUITAINE)

24 demandes ont été traitées lors de cette 7<sup>e</sup> année d'animation (21 l'année précédente). 9 s'inscrivent dans le cadre des évaluations d'incidences réglementaires (7 l'année précédente), dont 6 ont trait à des projets de coupes forestières ou de défriches. Parmi les 15 dossiers ne s'inscrivant pas dans le régime d'évaluations d'incidences Natura 2000, 11 sont en rapport avec les activités sylvicoles : Plans Simples de Gestion et autres documents de gestion relatifs à la forêt privée, Plans d'aménagement ONF, certification forestière, coupes non soumises aux évaluations d'incidences (pour lesquelles des conseils sont sollicités). Les tableaux ci-après résument les interventions réalisées.

Un cas particulier est à signaler. Dans un secteur de reproduction d'aigle botté suspecté depuis plusieurs années, le territoire a pu être précisé à l'automne 2018, et l'aire découverte en avril 2019. L'arbre porteur du nid est un sapin de Vancouver. Quelques jours après cette découverte par l'animateur dans le cadre du suivi scientifique, le propriétaire (nouveau propriétaire) contacte l'animateur dans le cadre d'un projet de coupe forestière non prévu au Plan Simple de Gestion des parcelles forestières. Le projet est de couper deux lambeaux de sapins de Vancouver, dont l'arbre porteur du nid. Ce cas sera traité l'année d'animation suivante. Il illustre l'intérêt du suivi scientifique afin de pouvoir répondre de façon pertinente à ces demandes.

Sources des demandes	Projet	Date
Particulier	Construction individuelle à Monestier-Port-Dieu	05/07/2018
Particulier (via ONF)	Projet d'aire de décollage de parapente à Sarroux – Saint-Julien.	11/10/2018
SAS Ribeiro et fils	Travaux forestiers : coupe rase à Monestier-Merlines.	11/10/2018
Chambre d'agriculture 19	Défriche agricole à Monestier-Port-Dieu	12/10/2018
Chambre d'agriculture 19	Défriche agricole à Soursac	02/04/2019
Chambre d'agriculture 19	Défriche agricole à Confolent-Port-Dieu.	05/04/2019
Chambre d'agriculture 19	Défriche agricole à Latronche et Soursac.	11/04/2019
Aquaterra	Ultratrail Aquaterra dans le nord de la ZPS.	03/05/2019
Particulier	Travaux forestiers : coupes non prévues au document de gestion.	23/05/2019

Tableau 5 : dossiers d'évaluation d'incidences traités en Corrèze.

Sources des demandes	Projet	Date
<b>EDF</b>	Construction d'une passe à poissons à Hauteffage (proximité ZPS)	29/05/2018
<b>Organisateur</b>	Trail du Chavanon à Monestier-Port-Dieu.	05/07/2018
<b>CNPF</b>	Plan Simple de Gestion (PSG) à Marcillac-la-Croisille.	10/07/018
<b>CNPF</b>	PSG à Saint-Martin-la-Méanne.	10/07/2018
<b>ONF</b>	Plan d'aménagement ONF à Gros Chastang.	13/07/2018
<b>CFBL – coopérative forestière</b>	Règlement type de gestion à Monestier-Port-Dieu et Sarroux.	27/07/2018
<b>CNPF</b>	PSG à Soursac.	09/10/2018
<b>CNPF</b>	PSG à Soursac.	10/10/2018
<b>ONF</b>	Plan d'aménagement ONF à Bassignac-le-Haut.	10/10/2018
<b>Département de la Corrèze</b>	Projet de spectacle sons et lumières aux Tours-de-Merle.	Décembre 2018 (échanges tél.) 18/04/2019 (réunion)
<b>RTE</b>	Entretien ligne haute-tension à Soursac.	16/01/2019
<b>CNPF</b>	Code de bonnes pratiques de gestion sylvicole à Sérandon.	17/01/2019
<b>Entreprise SCIC expert forêt</b>	Certification forestière à Aix	14 et 25/02/2019
<b>CIMA Bois</b>	Travaux forestiers : coupes d'éclaircies à Sarroux – Saint-Julien.	19/03/2019
<b>CFBL – coopérative forestière</b>	Travaux forestiers : coupe rase 3 ha.	16/05/2019

Tableau 6 : autres dossiers d'assistance technique traités en Corrèze.

## CONCLUSION

L'année d'animation 2018-2019 s'inscrit pleinement dans la continuité des années d'animation précédentes. Le contexte local et actuel présente plusieurs particularités : zone Natura 2000 très étendue, d'accès souvent difficile, parcellaire très morcelé, mais aussi difficultés à mettre en œuvre la contractualisation en raison de contraintes indépendantes des structures animatrices. Pour s'adapter du mieux possible, le groupement LPO Auvergne-Rhône-Alpes et LPO Limousin diversifie très largement ses modes d'interventions : projet ELEVE, formation à destination des agriculteurs, sorties scolaires et grand public, édition de guides vidéo pour la mise en ligne sur Internet, de sets de table remis aux restaurateurs, etc. Ce travail s'accompagne de nombreux partenariats locaux, souvent engagés depuis plusieurs années. Par ailleurs, la connaissance scientifique demeure un socle essentiel de l'action des structures animatrices. Les suivis scientifiques permettent le recueil d'informations sur les espèces et les espaces à enjeux, mais également une véritable veille écologique sur la zone Natura 2000. Cette connaissance alimente l'assistance technique fournie tant aux porteurs de projets qu'aux services de l'état et aux collectivités, le dispositif d'assistance dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000 étant devenu un pan incontournable de l'animation Natura 2000 sur un site de grande superficie.